

numéro

16

*Revue d'***HISTOIRE**
MARITIME

Histoire maritime
Outre-mer
Relations internationales

La puissance maritime

I.3 Calanca – 979-10-231-1855-1



REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

30. *Les villes portuaires entre pouvoirs et désordres (vers 1650-vers 1815)*
 29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
 28. *Sortir de la guerre sur mer*
 27. *Mer et techniques*
 26. *Financer l'entreprise maritime*
 25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
 - 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX^e siècle*
 21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
 19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII^e-XX^e siècle). Du métier aux représentations*
 17. *Course, piraterie et économies littorales (XV^e-XXI^e siècle)*
 16. *La Puissance navale*
 15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
 14. *Marine, État et Politique*
 13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle*
 12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
 9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
 8. *Histoire du cabotage européen aux XVI^e-XIX^e siècles*
 7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
 6. *Les Français dans le Pacifique*
 5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
 4. *Rivalités maritimes européennes (XVI^e-XIX^e siècle)*
 - 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
 1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

Revue d'histoire maritime

16

La puissance navale

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012

© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-891-5

PDF complet – 979-10-231-1845-2

TIRÉS À PART EN PDF :

- Édito – 979-10-231-1846-9
- I Louvier – 979-10-231-1847-6
- I.1 Béjin – 979-10-231-1848-3
- I.1 Motte – 979-10-231-1849-0
- I.1 Bruneau – 979-10-231-1850-6
- I.2 Blondy – 979-10-231-1851-3
- I.2 Louvier – 979-10-231-1852-0
- I.2 de Baker & Boureille – 979-10-231-1853-7
- I.3 Kouar – 979-10-231-1854-4
- I.3 Calanca – 979-10-231-1855-1**
- I.3 Journoud – 979-10-231-1856-8
- II Poussou – 979-10-231-1857-5
- II Dana – 979-10-231-1858-2
- II Tanguy – 979-10-231-1859-9
- II Aumont – 979-10-231-1860-5
- II Martin – 979-10-231-1861-2
- II Sadania – 979-10-231-1862-9
- II Boissarie – 979-10-231-1863-6
- II Moulinier – 979-10-231-1864-3
- II Lecarpentier – 979-10-231-1865-0
- Varia Martin – 979-10-231-1866-7
- Chronique Poussou – 979-10-231-1867-4
- Comptes rendus – 979-10-231-1868-1

Mise en page (2012) Compo-Méca

Version numérique (2021) : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Éditorial	5
Jean-Pierre Poussou	

LA PUISSANCE NAVALE

Puissance et impuissance navales en Europe et en Asie orientale : histoire, perceptions et débats Patrick Louvier.....	9
--	---

NEPTUNE FACE À CLIO : LA PUISSANCE NAVALE AU REGARD DE L'HISTOIRE

Position géographique, race et puissance maritime chez Gobineau et Vacher de Lapouge. Une interprétation raciale de la puissance maritime ? André Béjin	19
---	----

La puissance maritime selon Lapeyrouse-Bonfils Martin Motte.....	25
---	----

La Marine, « Cité terrestre » de l'amiral Auphan Jean-Baptiste Bruneau	51
---	----

LA PUISSANCE NAVALE AU REGARD DES AUTRES

La puissance navale de l'Ordre de Malte : un mythe pieux Alain Blondy	67
--	----

Confronter la « <i>Cherbourg Strategy</i> » aux sources nationales : marins et militaires français face à la guerre des côtes britannique (1840-1898) Patrick Louvier	87
---	----

Les dissuasions atomiques navales française et britannique entre 1945 et 1972 : une relation à l'ombre des États-Unis Guy de Bakker & Patrick Boureille	119
---	-----

COMMENT ÊTRE ET DEVENIR UNE PUISSANCE NAVALE

L'Inde et l'océan Indien : du sentiment de défiance aux vellétés d'appropriation Mehdi Kouar	153
---	-----

Les conceptions terrestre et navale de la défense côtière : Débat stratégique pour une marine chinoise en devenir (XVI ^e siècle) Paola Calanca.....	167
--	-----

Le poids des représentations dans le processus de modernisation de la marine vietnamienne	
Pierre Journoud	187

UNE JEUNE HISTOIRE MARITIME

Présentation	
Jean-Pierre Poussou	206
Entre Rennes et la mer, la navigation sur la Vilaine (fin xv^e siècle-début xviii^e siècle)	
Katherine Dana	207
La première raffinerie nantaise : la raffinerie du Coudray (1653-1694 ?) entre tradition et nouveauté	
Marion Tanguy	209
Le port de Granville et la guerre de course entre 1688 et 1815	
Michel Aumont	225
Rochefort et les colonies au xviii^e siècle : une nouvelle approche pour l'histoire des arsenaux	
Sébastien Martin	235
Les ancres à jas de la façade atlantique maritime de l'Antiquité au milieu du xx^e siècle	
Marine Sadania	239
Les Bordelais du bout du monde : deux dynasties du grand commerce de l'Outre-mer, les Denis et les Ballande, entre Indochine et Océanie, trajectoires croisées, du début du xix^e siècle aux années 1950	
Delphine Boissarie	251
L'essor des armements à la pêche industrielle rochelaise au début du xx^e siècle	
Henri Moulinier	263
Félix Amiot (1894-1974), une figure originale de grand entrepreneur, de la construction aéronautique à la construction navale : présentation des sources et perspectives de recherches	
Justin Lecarpentier	275

VARIA

Les « ailleurs » de Rochefort : l'exotisme d'une ville-arsenal au xviii^e siècle	
Sébastien Martin	287

CHRONIQUE

Hervé Coutau-Bégarie (1956-2012)	
Jean-Pierre Poussou	305
Comptes rendus	311

La puissance navale

Ce dossier est dédié à la mémoire d'Hervé Coutau-Bégarie
(P. L. et J.-P. P.)

*Comment être et devenir
une puissance navale*

LES CONCEPTIONS TERRESTRES ET NAVALES
DE LA DÉFENSE CÔTIÈRE :
DÉBAT STRATÉGIQUE POUR UNE MARINE CHINOISE
EN DEVENIR (XVI^e SIÈCLE)

Paola Calanca

Maître de conférences,

responsable du Centre de l'école française d'Extrême-Orient à Taïpei (Taiwan)

Au cours des années 1540-1560, les côtes orientales de la Chine – principalement les provinces du Zhejiang et du Fujian – furent la proie des *wokou* 倭寇, équipages pirates d'origine hétéroclite, actifs entre les îles japonaises et le continent chinois. Un siècle plus tard, entre 1644 et 1683, les habitants de ces mêmes rivages, ceux du Fujian en particulier, se retrouvèrent au centre des conflits de la transition dynastique Ming 明 (1368-1644) - Qing 清 (1644-1911) qui laissèrent la région exsangue. À la suite de ces deux secousses, le littoral fut définitivement intégré au discours sécuritaire de l'empire, jusque-là essentiellement axé sur les frontières septentrionales. Les enseignements tirés de la première confrontation et de ses conséquences aboutirent à la remise à plat du dispositif militaire établi au début de la dynastie Ming, et dont l'entretien avait souffert de l'incurie du gouvernement. Cette crise stimula également, au sein de l'élite dirigeante et de ses conseillers, d'intéressants débats sur les stratégies et les politiques à mettre en œuvre pour assurer la protection de ce nouveau front et le développement de forces navales performantes. Deux sujets se trouvèrent au centre des discussions : la politique dite de « prohibition maritime » (*haijin* 海禁), qui ne sera pas prise en compte dans cet article, et le choix de la doctrine à adopter, à savoir l'application d'une stratégie défensive à partir d'une ligne fixe, constituée par les rivages continentaux, ou la création d'une flotte aguerrie, censée intercepter l'ennemi avant qu'il ne débarque. C'est cette seconde approche qui fut, en théorie, privilégiée. Les auteurs de l'époque présentent en effet ces options dans l'ordre suivant : la « défense en mer » (*yu haiyang* 禦海洋), ou encore l'« arrêt de l'ennemi en pleine mer » (*fangdi yu hai* 防敵於海) ; la « consolidation du dispositif défensif du littoral » (*gu hai'an* 固海岸) ; et, pour finir, un « renforcement des ouvrages de défense des villes et des places

fortifiés » (*yan cheng shou* 嚴城守). Cette dernière ne constitua, en revanche, jamais une option à part entière : elle fut envisagée comme complémentaire aux deux premières.

168

À partir de la seconde moitié du xvi^e siècle, la marine revint ainsi sur le devant de la scène et l'espace maritime fut mieux considéré par le gouvernement chinois. Cet effort concerna avant tout les questions militaires, avec l'intégration définitive au territoire de l'empire de certaines îles stratégiques qui furent, au cours des décennies suivantes, dotées de bases navales. L'organisation territoriale des unités de l'armée profita aussi de cet élan : le commandement des troupes régulières, basé sur le système des garnisons, fut épaulé par la hiérarchie tactique, jusque-là surtout réservée aux régions frontalières du Nord, et dont les officiers étaient, du moins en théorie, recrutés en fonction de leurs compétences et non pas sur la base de leur statut héréditaire, comme c'était le cas pour les troupes régulières. Le littoral fut divisé en axes opérationnels qui permirent de resserrer les liens entre les différentes unités placées sous les ordres d'un seul homme, et favorisèrent une meilleure mobilité et une rapidité d'intervention accrue des soldats¹. Toutes ces mesures prouvèrent, un temps, leur efficacité. Qu'en fut-il, en revanche, de la flotte ? La réorganisation des escadres connut une nette amélioration et il en fut de même pour le travail de leurs équipages, plus particulièrement ceux qui assuraient le service de garde-côte. La composition des flottilles et l'entraînement des hommes furent rationalisés. Ceux qui participèrent à ces réalisations souhaitèrent, pour certains du moins, rétablir la puissance navale de leur pays. Il est probable néanmoins qu'ils l'envisagèrent non pas au sens politique de domination des mers – la situation géostratégique de la Chine n'était plus celle des xii^e, xiii^e, xiv^e et début xv^e siècles – mais comme une force de dissuasion et de contrôle des mers environnantes.

PUISSANCE NAVALE ET PUISSANCE MARITIME CHINOISES : RETOUR SUR IMAGE

Si l'on en croit Saint-John Perse,

[...] la Chine est certainement le pays le moins fait pour un homme de mer. Elle est terre de paysannerie et de petit artisanat, et l'immensité de son littoral ne change rien à son hostilité pour la mer. Le Chinois lui-même, qui n'aime pas la mer, ne peut vivre ou travailler sur l'eau qu'à la façon d'un paysan sur terre, familialement, avec ses lares et tout son attirail terrestre. Il édifie ses plus belles

1 Sur l'organisation et l'évolution militaire des Ming et du début des Qing, voir Paola Calanca, *Piraterie et contrebande au Fujian. L'administration chinoise face aux problèmes d'illégalité maritime (17^e-début 19^e siècle)*, Paris, Éditions des Indes savantes, 2011, p. 163-245.

jonques de haut bord comme une Arche pour le déluge, et dans ce même “bois d’aigle” dont on fait les cercueils d’apparat².

Cette idée, finalement assez répandue encore de nos jours, empêche de reconnaître à ce pays l’importance de la longue et brillante tradition navale qui fut la sienne, et fait oublier qu’entre le XII^e et le début du XV^e siècle, principalement sous les Song du Sud 南宋 (1127-1279) et les Yuan 元 (1271-1368), la cour fit de la marine un instrument de gouvernement : la Chine devint, à cette époque, une puissance maritime !³ « Les forces navales sont notre force et il ne faut pas les négliger », disait l’empereur Xiaozong 孝宗 (r. 1163-1189), et encore « Notre défense actuelle est constitué par le Yangzi 揚子江 (Changjiang 長江) et la mer [...]. Employer la marine, c’est utiliser notre arme la plus puissante pour attaquer l’ennemi »⁴.

Depuis la dynastie Song 宋 (960-1127 ; 1127-1279), la mer et l’ensemble des problématiques qui lui sont attachées furent en effet progressivement prises en compte dans les stratégies du gouvernement, aussi bien d’un point de vue militaire qu’économique⁵. C’est à partir de cette époque que la flotte fut graduellement

- 2 Saint-John Perse, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2^e éd., 1982, p. 887 ; Lettre à Joseph Conrad signée Saint-Léger Léger (Pékin, 26 février 1921), p. 885-889.
- 3 Au sujet des conditions géopolitiques et économiques qui furent à la base de ce développement, voir l’ouvrage de Jacques Dars, *La Marine chinoise du X^e siècle au XIV^e siècle*, Paris, Economica, coll. « Études d’histoire maritime », 11, 1992, ainsi que l’article de Lo Jung-pang, « The Emergence of China as a Sea Power during the Late Sung and Early Yüan Periods », *Far Eastern Quarterly*, XIV-4, 1954-1955, p. 489-503.
- 4 *Song huiyao gao* 宋會要稿 (*Recueil des institutions de la dynastie Song*, version provisoire), Shihuo 食貨 (Économie), chap. 50, p. 26 ; Chen Ke 陳克 *et al.*, *Dongnan fangshou libian* 東南防守利便 (*Les avantages de la défense des régions du Sud-Est*, 1131), Xuehai leibian, 3, p. 28-29. Cités par Lo Jung-pang.
- 5 Les sources de la dynastie Song 宋 (960-1279) attestent effectivement de cet élargissement de l’horizon marin : le *Récit illustré d’une mission diplomatique à Koryŏ pendant l’ère xuanhe* (1119-1126) (*Xuanhe fengshi Gaoli tujing* 宣和奉使高麗圖經), rédigé par Xu Jing 徐兢 (1091-1153) et présenté à l’empereur en 1124 ; Sally Church, « Conception of Maritime Space in Xu Jing’s *Xuanhe fengshi Gaoli tujing* », dans Angela Schottenhammer et Roderich Ptak (dir.), *The perception of Maritime Space in Traditional Chinese Sources*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2006, p. 79-107 ; *En guise de réponse aux questions concernant les contrées au-delà des passes* (*Lingwai daida* 嶺外代答) de Zhou Qufei 周去非 (1135-1189) qui y consigna (chap. 2 et 3) les renseignements sur les pays étrangers recueillis auprès des navigateurs présents dans le port de Canton (traduit par Almut Netolitzky en 1977, *Das Ling-wai tai-ta von Chou Ch’ü-fei, Eine landeskunde Südchinas aus dem 12. Jahrhundert*, Münchener ostasiatische Studien, Band 21, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag GMBH) ; la Relation sur les pays étrangers (Zhuhan zhi 諸蕃志, 1250) de Zhao Rugua 趙汝適 (1170-1228), inspecteur des douanes à Quanzhou 泉州, qui reprend pour beaucoup les notices du texte précédent (traduction de Friedrich Hirth et William Woodville Rockhill, *Chau-Ju-Kua: His work on the Chinese and Arab Trade in the twelfth and thirteenth Centuries*, Cheng-Wen Publishing Company, 1967, reprise et

organisée sur des bases permanentes, en particulier après la défaite de 1127 qui sonna le glas des Song du Nord 北宋 (960-1127). Avec l'arrivée des envahisseurs étrangers – d'abord les Jin 晉, puis les Mongols à partir des années 1230, les forces navales furent amenées à jouer un rôle grandissant au sein de la défense territoriale. Selon les témoins qui participèrent à la gestion du pays pendant ces années difficiles, la cour envisagea dès le début du XII^e siècle l'adoption d'une politique navale forte et ses escadres étendirent leur contrôle jusqu'au Japon et la Corée⁶. Sur le plan économique, le commerce maritime fut encouragé afin de soutenir les efforts de paix et de guerre qui caractérisèrent l'ensemble de cette période dynastique, dominée par une insécurité permanente. Le gouvernement Yuan poursuivit cette politique et, comme son prédécesseur, tira profit du commerce maritime par l'instauration de monopoles et de taxes diverses sur les produits d'importation. Il sut par ailleurs exploiter l'avance navale chinoise pour lancer d'importantes expéditions contre le Japon (1274 et 1281), la Birmanie (1277, 1283 et 1287), le Champa (1283), l'Annam (1285 et 1287), les Ryūkyū (1291-1292) et Java (1293). Entre le X^e et le XIV^e siècle, la marine joua ainsi un rôle moteur dans l'évolution aussi bien économique que militaire tout en soutenant l'action de la cour. Au cours de cette période, la Chine devint une puissance maritime et le resta jusqu'aux premières décades du XV^e siècle. Par la suite, l'importance de sa flotte diminua, et il en fut de même de l'influence de ses partisans auprès des souverains. Seul le secteur privé, très dynamique, poursuivit outre-mer sa croissance, et finit par occuper une place prépondérante sur les marchés asiatiques.

La dynastie Ming, présentée le plus souvent comme une époque de régression sur le front maritime, apporta toutefois d'importantes contributions dans ce domaine, principalement au regard de la protection de la ligne côtière. À partir de la fin du XIV^e siècle, en effet, son fondateur, Zhu Yuanzhang 朱元璋 (1328-1398, r. 1368-1398), adopta, en réponse à la menace des pirates japonais (*wokou*)⁷ et chinois, une politique de défense maritime (*haifang* 海

annotée dans les années 1990 par Han Zhenhua 韓振華, Hong Kong, Centre of Asian Studies Occasional Papers and Monographs, 2000). Sous les Yuan 元 (1271-1368) et les Ming, d'autres ouvrages vinrent s'ajouter à cette liste, dont probablement l'une des premières cartes du littoral, incluse dans l'*Atlas de Chine* (*Yutu* 輿圖) de Zhu Sibei 朱思本 (1273-1337), compilée autour de 1320 (Walter Fuchs, « The 'Mongol Atlas' of China by Chu Ssu-pen and the Kuangyu t'u », *Monumenta Serica*, Monograph series 8, Pei-ping, 1946).

6 Lo Jung-Pang, « The Emergence of China as a Sea Power during the Late Sung and Early Yuan Periods », art. cit., p. 491.

7 Au XIV^e siècle, les *wokou* étaient essentiellement des Japonais, parfois accompagnés de quelques Coréens, tandis que dans les années 1540-1560 il s'agissait de flottes aux équipages cosmopolites – Japonais, Coréens, Portugais, etc. –, comprenant une majorité de Chinois, dont étaient issus les meneurs les plus importants.

防)⁸. À y regarder de plus près, ces mesures concernèrent l'ensemble du littoral : établissement d'un dispositif opérationnel censé protéger les rivages et les eaux adjacentes, comprenant la constitution et l'entretien d'une flotte ; restriction du commerce maritime au sein du système tributaire ; promulgation de règlements censés contrôler les populations ainsi que leurs activités (*haijin*), dont l'objectif était d'éviter d'éventuelles collusions avec un ennemi posté au large ou venant de l'étranger. Elles ne prévoyaient, en revanche, aucune projection de l'action de la marine à l'étranger, comme cela avait été le cas sous la dynastie mongole. Les textes sont clairs à ce sujet, comme l'attestent, par exemple, les instructions de Zhu Yuanzhang rapportées dans les *Chroniques véridiques de la dynastie Ming* :

[...] en ce qui concernait les pays du Sud (Man 蠻) et de l'Est (Yi 夷) situés Outremer, s'ils menaçaient la Chine, il n'était pas possible de ne pas les réprimer, mais dans le cas contraire, il ne fallait pas lever des troupes contre eux. Les anciens disaient : 'l'expansion territoriale ne permet pas de sauvegarder la paix. Perturber le peuple amène le désordre'. L'empereur Yang 楊 de la dynastie Sui 隨 [581-618], par exemple, leva des troupes contre les Ryukyu 琉球, tuant son peuple, brûlant ses palais et ses habitations, et faisant plusieurs milliers de prisonniers. Il obtint certes le territoire, mais ne réussit même pas à se procurer ce dont il avait besoin. S'il subjuga la population, il ne put l'employer. Ainsi faisant, il apporta les troubles aussi en Chine et fut ridiculisé dans les livres d'histoire. Mon impression est que les différents petits pays des Man et des Yi sont séparés de la Chine par des montagnes, par la mer ou éloignés dans des endroits perdus, et ils ne posent ainsi aucun danger à notre pays. Je ne les attaquerai certainement pas. Seuls les Hu 胡 et les Rong 戎 du Nord-Ouest ont représenté pendant des générations un danger. Il faut ainsi que nous nous prémunissions efficacement contre eux⁹.

Tels furent donc les principes sur lesquels fut basée la politique étrangère des Ming. Le souverain prôna une politique de non intervention dans les royaumes d'Asie du Sud-Est et le retour à une formule ancienne, représentative de la gestion traditionnelle des relations de la Chine avec ses voisins, qui prévoyait « souplesse envers les populations lointaines [et] générosité envers les populations proches »

8 Ce terme se retrouve déjà dans l'*Histoire de la dynastie Song*, rédigée entre 1343 et 1346 sous les Yuan (1279-1368), mais ne semble pas avoir été employé dans les textes statutaires de cette époque [*Song shi* 宋史, Tuotuo (Toghto) 脫脫 (éd.), Pékin, Zhonghua shuju, 1977, vol. 3, j. 47, p. 933 ; vol. 35, j. 407, p. 12295].

9 *Ming shilu* 明實錄 (*Chroniques véridiques de la dynastie Ming*), Taipei, Zhongyang yanjiuyuan lishi yuyan yanjiusuo, 1966, vol. 3, chap. 68, p. 1277-1278 : entrée datée des 7^e-8^e mois de la 4^e année du règne Hongwu.

(*rouyuan neng'er* 柔遠能邇)¹⁰. Même dans le cas du Japon, pays avec lequel les problèmes étaient les plus épineux, le gouvernement préconisa, au début, une « politique de conciliation » (*huairou zhengce* 懷柔政策), tout en dotant la façade maritime d'une protection militaire. Cette politique fut poursuivie par l'ensemble des souverains Ming et Qing. Les sept expéditions (1405-1433) de Zheng He 鄭和 (1371-1433)¹¹, commanditées par l'empereur Chengzu 成祖 (1360-1424 ; nom de r. Yongle 永樂 ; r. 1402-1424), n'infléchirent pas cette tendance¹². Le pouvoir naval fut cantonné à la sauvegarde des frontières du pays.

Bien que modeste envers l'étranger, cette politique était assez ambitieuse en matière de défense nationale. Les règlements envisageaient en effet de couvrir la bande littorale d'un dispositif apte à protéger les agglomérations et les

10 *Mao shi zhengyi* 毛詩正義 (*Commentaire du Livre des Odes de Mao*), Beijing Daxue chubanshe, « Shisan jing zhushu, vol. 4-6, Pékin 2000, ch. 17/4, p. 548 ; *Chunqiu Gongyang zhuan zhushu* 春秋公羊傳注疏 (*Commentaire de Gongyang au Printemps et Automnes*), Beijing Daxue chubanshe, « Shisan jing zhushu », vol. 21-22, Pékin, 2000, 10^e année du règne du duc Ding de Lu, chap. 56, p. 2147-2148.

11 Zheng He, originaire d'une riche famille musulmane du Yunnan 雲南, fut chargé pendant les règnes Yongle 永樂 (1403-1424) et Xuande 宣德 (1426-1435) d'organiser sept voyages vers les mers occidentales. Sa carrière débuta en 1382, lorsque les troupes Ming achevèrent la conquête de sa province natale. Fait prisonnier, il fut choisi pour devenir eunuque et fut attaché au service du prince Zhu Di 朱棣, futur empereur Taizong 太宗. Compagnon du jeune prince dans toutes ses expéditions, la dernière en date étant l'« usurpation » du trône dynastique, il fut dignement récompensé pour sa fidélité lorsque le prince prit le pouvoir. Sa flotte, composée des fameux « navires précieux » (*baojian* 寶艦), atteignit Djedda (port de la Mecque) en passant par l'Asie du Sud-Est, l'Inde, Ormuz et Aden.

12 Ces expéditions s'inscrivent dans le prolongement d'une diplomatie ambitieuse en direction des pays du Sud-Est asiatique, mise en place par le fondateur de la dynastie qui souhaitait rétablir le prestige de la Chine après la phase de domination mongole et contrôler les activités marchandes. Il semble ainsi raisonnable de les placer dans l'optique diplomatique et commerciale : étendre le rayonnement du pays et assurer l'approvisionnement de la cour en produits exotiques. Pour cela, il fallait garantir la libre circulation et la sécurité le long des routes maritimes, d'où le déploiement militaire qui les accompagna. Les interventions menées par Zheng He à Palembang, Samudra-Pasai, Malacca et le long de la côte septentrionale de Java, pourraient être interprétées comme une volonté de la cour de garantir le commerce maritime dans cette zone. Le gouvernement aurait en effet pu envisager la mise en place d'un réseau marchand triangulaire Chine-Ryûkyû-Malacca (ou Asie du Sud-Est). Les documents officiels relatifs à ces voyages ayant disparu, les sources actuellement disponibles ne permettent pas d'aller au-delà des suppositions. Des relations privilégiées avaient été établies avec le royaume des Ryûkyû qui deviendra un important centre de transbordement au cours du xv^e siècle.

Ces expéditions affirment de toute évidence la suprématie ou la volonté de suprématie de la Chine en Asie, mais pas au sens d'une domination politique, et encore moins d'une volonté de maîtriser l'espace maritime : la puissance navale chinoise n'a aucune aspiration expansionniste outre-mer.

activités du bord de mer, ainsi que les zones stratégiques. Suivant leur degré d'importance, ces endroits furent dotés de garnisons, de fortins, de terrasses ou tours de signalement et de guet, de batteries, et de postes de contrôle. Les principales localités disposèrent également d'un corps de marine et de vaisseaux censés patrouiller dans les eaux riveraines¹³. Ce maillage fut amélioré au cours des siècles – au début du xv^e siècle avec l'installation d'avant-postes navals et au cours de la seconde moitié du xvi^e avec l'établissement de bases militaires stables sur les îles proches de la côte –, mais eut surtout beaucoup à souffrir de la négligence du gouvernement et de la faiblesse du budget qui lui fut alloué, avec des conséquences très néfastes sur l'entretien des ouvrages et des équipements, ainsi que pour l'entraînement des troupes. Ce n'est pas le lieu ici de retracer l'histoire de la défense maritime à l'époque Ming, mais d'en souligner les aspects novateurs, et plus particulièrement l'irruption d'un discours sécuritaire à ce sujet. Celui-ci se développa en réponse aux événements qui bouleversèrent le littoral dans les années 1540-1560. Pour la première fois, la Chine était directement menacée depuis la mer. Cette donne rappela aux gouvernants le caractère frontalier de ces régions que les années de paix avaient amené à négliger. D'importants débats s'engagèrent alors au sujet de la politique à adopter pour sécuriser ce « nouveau » front. L'ampleur des dégâts et le coût des investissements consentis pour ramener la paix sur le littoral portèrent les discussions sur le terrain militaire et non plus seulement politique (prohibition maritime). Toutefois, malgré l'intensité des débats, aucun changement significatif ne vint bouleverser les pratiques navales au sortir de cette période.

LES FAITS : LE LITTORAL AU CŒUR DE LA TOURMENTE (1540-1560)

Au cours du xvi^e siècle – époque d'expansion – les habitants des provinces méridionales étaient de plus en plus impliqués dans le commerce illégal avec l'outre-mer. Le cadre restrictif du système tributaire qui limitait le nombre des transactions, des personnes associées et des délais écoulés entre deux ambassades, n'était en effet plus apte à soutenir la demande des Chinois, ni celle des autres marchés asiatiques. Les premiers désordres apparurent suite à un retour à la stricte application de la politique de prohibition du commerce extérieur qui avait été, au cours des deux premières décennies du siècle, quelque peu assouplie. Ils se produisirent dans un contexte international des plus stimulants : essor

13 Dès 1370, des forces navales sont établies dans vingt-quatre garnisons, disposant chacune de cinquante navires. Une vingtaine d'années plus tard, chaque compagnie et poste de police des garnisons du littoral furent également équipés de deux navires : *Ming shi* 明史 (*Histoire de la dynastie Ming*, 1739), comp. Zhang Tingyu 張廷玉 *et al.*, Pékin, Zhonghua shuju, 1984, vol. 8, chap. 91, p. 224-344.

du trafic d'argent¹⁴, évolution des missions tributaires et instabilité politique japonaises, fermeture des ports coréens aux navires japonais¹⁵, arrivée des Portugais, des Espagnols, etc. L'économie locale, surtout dans les provinces du Sud-Est dépourvues de plaines cultivables, évoluait de plus en plus en interaction avec le commerce maritime, autochtone et étranger. En 1529, le gouvernement décida de fermer le bureau des douanes de Ningbo 寧波 en raison des troubles et des violences apparus au cours du conflit qui avait éclaté entre deux ambassades japonaises antagonistes et dans son prolongement¹⁶.

174

Aux dires de certains témoins, cette fermeture, au lieu de ramener le calme, aurait incité certaines grandes familles de la côte à convoiter les bénéfices du commerce maritime, et à s'impliquer dans des activités de contrebande. Protégés par leur statut, leurs représentants purent contourner les lois tout en s'y référant lorsque leur sécurité l'exigeait. Certains d'entre eux profitèrent ainsi de leurs bonnes relations avec l'administration locale pour ne pas honorer leurs dettes auprès des contrebandiers installés dans les îles au large du littoral. Les premiers assauts contre des hameaux ressemblèrent effectivement à des règlements de comptes, car ils visèrent les propriétés de ces clans. La répression et l'intransigeance du représentant envoyé par le gouvernement, d'une part, et la détermination, voire l'opiniâtreté, des marchands et des contrebandiers à poursuivre leurs activités, d'autre part, finirent par déclencher une crise bien plus grave : un nombre croissant d'individus rejoignit les rangs des assaillants, dont l'action devint dévastatrice pour le littoral et sa population. De sporadiques et limitées à l'origine, les échauffourées se transformèrent en opérations belliqueuses et durables : de 1553 à 1557, au Jiangnan 江南 et au Zhejiang 浙江, à partir de 1558 et jusqu'en 1563, au Fujian¹⁷. Ce déplacement du pôle principal de confrontation vers le sud fut la conséquence de la politique à court

14 Au cours des années 1520, des gisements d'argent furent, par exemple, découverts à Iwami 石見, dans la partie occidentale de l'île de Honshu 本州. Les systèmes monétaires de la Chine et du Japon étant intrinsèquement liés, cette nouvelle fournit une raison supplémentaire aux contrebandiers pour développer leurs activités.

Au sujet de cette interdépendance et de l'évolution du système monétaire en Chine, voir Richard Von Glahn, *Fountain of Fortune. Money and Monetary Policy in China, 1000-1700*, Berkeley, University of California Press, 1996.

15 Leur fermeture verrouillait l'un des accès des Japonais au marché chinois, offrant de nouvelles perspectives d'enrichissement aux marchands de ce pays et aux Portugais : voir *Fountain of Fortune...*, *op. cit.*, p. 114-117.

16 Au sujet des *wokou*, voir l'ouvrage de So Kwan-wai, *Japanese piracy in Ming China during the sixteenth century*, Ann Arbor, Michigan State University Press, 1977.

17 Chen Maoheng 陳懋恒, *Mingdai Wokou kaolüe 明代倭寇考略 (Les Wokou à l'époque Ming)*, Pékin, Renmin chubanshe, 1957, p. 47-128. Comparé aux autres provinces côtières, le Guangdong fut peu touché par les incursions des Wokou.

terme du gouvernement et de ses représentants qui renforcèrent la défense côtière autour du Yangzi et du Qiantang 錢塘江 sans déployer simultanément les mêmes efforts dans les circonscriptions plus méridionales.

Si ces événements laissèrent une marque durable dans la conscience des Chinois, ils constituèrent un point de rupture dans l'histoire de leur défense maritime. Ils montrèrent d'abord la déliquescence des unités militaires stationnées le long du littoral, voire de la présence étatique dans ces mêmes régions. Ils persuadèrent l'élite politique qu'il fallait repenser l'action du gouvernement dans ces régions et remettre à plat l'organisation et les stratégies mises en œuvre jusque-là.

STRATÉGIES ET RÉALITÉS

Le dispositif mis en place au début de la dynastie reposait sur une approche terrestre de la défense maritime, où les fortifications du littoral et la préparation des troupes continentales prédominaient largement sur celles des forces navales (*shuishi* 水師), les unités de ces dernières étant néanmoins astreintes à effectuer des tours d'inspections en mer. Ce système s'appuyait sur la consolidation de la protection de la ligne côtière, choix tactique que de nombreuses personnes défendirent encore au *xvi^e* siècle. Les expéditions de Zheng He contribuèrent à maintenir en activité cette organisation, ainsi qu'à former des équipages aptes à la navigation et au combat. L'arrêt de ces voyages et les longues années de paix qui suivirent détournèrent l'attention du gouvernement des rivages, dont la gestion fut dès lors négligée et les compétences nautiques des hommes de la flotte furent en partie perdues¹⁸.

¹⁸ En réalité, ce fut l'ensemble de l'organisation de l'armée qui connut un déclin dès le *xv^e* siècle. Celle-ci reposait sur le système des garnisons (*weisuo* 衛所), unités de base dont les effectifs étaient fournis héréditairement par les foyers militaires (*junhu* 軍戶), à raison d'un mâle par génération. Ceux-ci étaient également astreints à répondre aux appels des unités dont ils dépendaient et il leur incombait de pourvoir à 30 % de l'équipement requis, le reste étant à la charge de la population civile. L'inscription de ces familles sur les rôles de l'armée s'était effectuée sur une grande échelle, avec l'incorporation forcée de nombreux civils. Ces pratiques coercitives, ajoutées à toutes sortes d'abus commis par les officiers à l'encontre des simples soldats, avaient très vite incité nombre d'entre eux à désertir. Le censeur Li Kui 李奎 rapportait, par exemple, que les fonctionnaires du littoral étaient nombreux à détourner à leur profit les rations des hommes d'armes qui, acculés à la misère, se livraient alors au pillage et à la contrebande. Lorsque se profila la crise des années 1540-1560, les garnisons de la côte ne disposaient plus que d'un dixième environ de leurs effectifs et ceux qui restaient étaient affectés à d'autres tâches que celles pour lesquelles ils étaient payés. La flotte ne se portait pas mieux : les embarcations employées lors des combats avaient, pour la plupart, été louées ou achetées aux civils.

Au moment de la crise des *wokou*, stratèges et commandants compétents étaient tous acquis à l'idée que seules des interventions au large des côtes étaient efficaces. Zheng Ruozeng 鄭若曾 (1505-1580)¹⁹ débutait le chapitre 12 de son *Précis de défense maritime* (1561-1562), réservé aux tactiques, en exposant les raisons qui justifiaient le choix d'une telle doctrine. Le propos initial de Hu Zongxian qu'il cite, est très clair à ce sujet :

[...] le système mis en place pour protéger la mer s'appelle 'défense maritime'. Comme son nom l'indique, elle n'est convenable que si elle [s'organise] au large. Il en va de même pour la défense fluviale qui doit se planifier depuis le cours des fleuves et des rivières. Il s'agit là de principes établis²⁰.

176

Seulement, pour qu'une telle doctrine puisse être mise en pratique, il fallait disposer d'une flotte bien équipée et entraînée. Ce qui fut rarement le cas ! Au milieu du XVI^e siècle, si l'on en croit les propos de Tang Shunzhi 唐順之 (1507-1560), qui participa aux combats contre les pirates à la fin des années 1560 en qualité d'observateur du gouvernement central, la situation était telle que même parmi les décideurs, rares étaient ceux qui avaient une connaissance de la mer : « les fonctionnaires civils ne prennent pas la mer, tandis que les commandants militaires fuient les risques et n'osent s'aventurer sur l'eau »²¹. Cette ignorance et cette couardise étaient anciennes et remontaient à la seconde moitié du XV^e siècle, lorsque même les avant-postes établis sur les îles au début de la dynastie avaient été ramenés sur le continent, livrant ainsi ces endroits aux pirates qui y trouvèrent refuge, ou les transformèrent en bases à partir desquelles ils lancèrent leurs attaques²². Aussi, lorsqu'il

19 Zheng Ruozeng était natif de Kunshan 崑山 (Suzhou, Nan Zhili) et son père, contrairement à la tradition familiale tournée vers les lettres, s'était engagé dans des activités commerciales. Il travailla de longues années comme conseiller militaire dans l'état-major de Hu Zongxian 胡宗憲 (1511-1565).

Hu Zongxian était originaire de Jixi 績溪 (Huizhou 徽州, Nan Zhili) et obtint son titre de docteur en 1538. À partir de 1554, il participa activement à la lutte contre les *wokou* au Zhejiang, puis fut responsable de la défense côtière l'année suivante. En 1556, il fut nommé commandant suprême du Nan Zhili, du Zhejiang et du Fujian, et occupa ce poste pendant plus de six ans. En 1560, il fut, avec d'autres, accusé de détournement de fonds, puis à nouveau en 1565, ce qui lui valut d'être emprisonné pour corruption (*Ming shi* : vol. 18, j. 205, p. 5410-5415).

20 *Chouhai tubian* 籌海圖編 (*Précis de défense maritime*, 1561-1562), comp. Zheng Ruozeng 鄭若曾, Pékin, Zhonghua shuju, 2007, chap. 12, p. 763.

21 *Ibid.*, ch. 12, p. 764.

Tang Shunzhi était natif de Wujin 武進 (Changzhou 潮州, Nan Zhili) et obtint le titre de docteur en 1529. Essayiste et critique littéraire de renom, il mena de pair, avec cette activité d'écriture, une excellente carrière officielle au cours de laquelle il participa à la lutte contre les *wokou*. Ses écrits, au sujet de cette dernière tâche, témoignent avant tout de sa frustration face à l'impréparation de l'armée et à ses graves échecs face à l'ennemi (*DMB* : 1252-1256).

22 *Chouhai tubian* (*Précis de défense maritime*, 1561-1562), *op. cit.*, chap. 12, p. 764.

fallut redoubler d'efforts pour enrayer l'avancée des *wokou*, l'élite et les conseillers de la cour proposèrent-ils trois approches différentes, bien que le plus souvent complémentaires : une donnait la prééminence à la stratégie d'intervention au large du continent (*yu haiyang*), une deuxième à celle qui s'appuyait sur la consolidation de la ligne défensive du littoral (*gu hai'an*), et une dernière préconisait l'application concomitante des deux en y ajoutant le « renforcement des dispositifs de défense des villes et des ouvrages fortifiés » (*yan chengshou* 嚴城守). Dans l'absolu, tous reconnaissaient l'importance de la première.

Le choix entre ces trois options semble, en réalité, relever plus des situations locales et de l'état des unités militaires qui devaient affronter l'ennemi que de la personnalité de leurs adeptes, même si pour certains la carrière menée avant qu'ils n'aient rejoint leur poste sur la côte ait pu les influencer dans leur choix tactique. Les observations de Tan Lun 譚綸 (1520-1577)²³, un des plus brillants stratèges de l'époque, illustrent très bien ce propos :

Ceux qui discutent aujourd'hui des affaires maritimes ont constamment à la bouche la "défense de la ligne côtière", [tandis qu'] il vaudrait mieux affronter la menace en mer. En réalité, la mer est un espace sans limites. Alors, par où faut-il [commencer] la défense ? Depuis que les calamités se sont abattues [sur le littoral], jamais une seule de nos unités n'a réussi à anéantir [l'ennemi] en mer pas plus qu'à le contraindre de s'en retourner d'où il était venu. Quand bien même il nous arrive de forcer son chemin, une à deux fois sur dix, ces incidents ne sont nullement susceptibles d'entamer ses ambitions, ils sont justes semblables aux coups de vent. Par contre, sur terre, il est possible de l'anéantir complètement et de l'empêcher de revenir piller nos territoires. L'impact des combats à terre et en mer est bien différent²⁴ !

Cette appréciation est intéressante, car elle va à l'encontre de l'idée, reprise par Zheng Ruozeng, qui semble avoir été émise au début de la crise, et qui voulait que les Chinois fussent plus performants sur mer que sur terre. Les représentants de différents bureaux de la capitale réunis en conseil, à une date non précisée, étaient, en effet, arrivés à la conclusion, après examen

23 Tan Lun était originaire de Tanfang 譚坊 (Yihuang 宜黃, Jiangxi) et obtint son titre de docteur en 1544. Sa biographie est souvent associée à celle de Qi Jiguang avec qui il collabora étroitement, aussi bien dans les provinces sud-orientales que plus tard sur la frontière septentrionale.

24 *Chouhai tubian* (Précis de défense maritime, 1561-1562), *op. cit.*, chap. 12, p. 770-771.

des batailles des années précédentes, que la victoire contre les *wokou* était à chercher dans des combats navals²⁵.

Un des plus farouches défenseurs de l'option maritime fut Yang Bo 楊博 (1509-1574)²⁶, un éminent président du ministère des Armées (1555, 1558, 1559-1566), où il accomplit presque toute sa carrière, le plus souvent occupé par les affaires relatives aux provinces frontalières septentrionales. Les recommandations et suggestions qu'il proposa se rattachent d'ailleurs à la tradition tactique appliquée dans le nord du pays, comme il le dit lui-même dans l'un de ses textes :

La meilleure politique en matière de pacification des *wokou* n'exige pas des combats acharnés au bord de la mer, mais l'interception de l'ennemi au large, comme cela se pratique dans le Nord à l'encontre des peuplades Di 狄, où les efforts se concentrent sur la défense de la frontière éloignée et non pas la plus rapprochée, afin de frapper l'ennemi avant qu'il ait pu déclencher son attaque²⁷.

Il vantait, comme tant d'autres, le système mis en place au début de la dynastie qui prévoyait des services de garde-côte effectués en alternance²⁸. Il est d'ailleurs probable que, par l'expression « assurer la défense en mer » (*yu haiyang*), les stratèges et les chroniqueurs de l'époque entendaient, le plus souvent, l'organisation des escadres devant patrouiller dans les eaux proches du littoral :

La répartition des vedettes [sur les différentes voies qui traversent l'espace maritime chinois] doit leur permettre de se regrouper pour prendre l'ennemi en tenailles, nos [troupes] doivent conserver une parfaite coordination de la tête à la queue de leur disposition, de sorte que les pirates se retrouvent par surprise attaqués entre deux feux, rendant ainsi intenable leur position. Ces derniers

25 *Chouhai tubian* (*Précis de défense maritime, 1561-1562*), *op. cit.*, chap. 12, p. 765-766. Cette opinion reposait vraisemblablement sur l'analyse des événements au début de la crise des *wokou*, lorsque l'organisation de l'armée sur le littoral était complètement négligée et inopérante, en raison des désertions, de l'état délabré des ouvrages défensifs et du manque de matériel. Les pirates ravageaient alors le littoral et leurs flottes remontaient le cours des fleuves sans rencontrer de réelle résistance, si ce n'est celle de la population. Les commandants envoyés à la rescousse découvraient en effet « des postes de commandements non attribués, des terrasses et des redoutes non réparées, un équipement incomplet » [Qi Jiguang 戚繼光, *Jixiao xin shu* 紀效新書 (*Nouveau traité de règlements militaires*), Pékin, Jiefangjun chubanshe, Zhongguo bingshu jicheng 18, 1995, chap. 17].

26 Yang Bo était originaire de Puzhou 蒲州, au Shanxi 陝西 et obtint son titre de docteur en 1529.
27 *Dengtan bijiu* 登壇必究 (*Les clés des honneurs, 1599*), comp. Wang Minghe 王鳴鶴, in *Xuxiu Siku quanshi* 續修四庫全書, Shanghai, Shanghai guji chubanshe, 1997, vol. 961, chap. 39, p. 703.

28 *Chouhai tubian* (*Précis de défense maritime, 1561-1562*), *op. cit.*, chap. 12, p. 765.

temps, en raison de la désaffection des avant-postes navals, les patrouilles ne furent plus en mesure de se rassembler et les bandits n'eurent plus rien à craindre²⁹.

Ils n'ont, en revanche, jamais envisagé d'armer des escadres pour des opérations outre-mer. Même un auteur tel que Mao Kun 馬坤, natif du bas-Yangzi et familier des activités maritimes, mettait en garde contre des expéditions téméraires, loin de tout appui logistique. Pour appuyer ses dires, il citait en exemple la terrible débâcle de la flotte chinoise à l'époque mongole, lorsque quelques 10 000 hommes furent engloutis par les flots, en face de l'île Kyūshū 九州, au Japon³⁰.

Les promoteurs de la tactique préconisant des actions au large du continent résumaient quelques points qu'il fallait retenir en vue de son application. Ils mettaient d'abord en évidence le fait que les soldats montraient plus de courage en mer qu'à terre et en donnaient quatre raisons : se trouvant dans l'impossibilité de faire marche arrière, les hommes étaient prêts à se battre à mort et ne cherchaient pas à s'échapper pour éviter une éventuelle mort au combat ; les gros navires de type *mengchong* 朦艚, construits sous le règne Hongwu (1368-1398), étaient particulièrement résistants et rendaient aisées les attaques contre les pirates ; de par leur tonnage et leur résistance, ils pouvaient être équipés avec des armes à feu qui permettaient de livrer bataille à l'adversaire et de l'incendier ; les réserves limitées en eau dont disposaient les pirates. Ce beau tableau était néanmoins quelque peu assombri par quatre aspects moins reluisants : comme ils ne recevaient pas de récompenses pour leur lutte contre les pirates, les soldats ne prenaient pas au sérieux leur travail ; il n'y avait personne pour vérifier et rapporter les faits ; le manque de gratifications les conduisait au relâchement ; la mer étant changeante, profits et pertes relevaient des conditions atmosphériques³¹.

Cette dernière observation constitue un des chevaux de bataille des partisans de l'option qui prônait le renforcement du dispositif sécuritaire du littoral, à commencer par Tan Lun, qui insistait effectivement sur le caractère hasardeux et périlleux du travail en mer ce qui rendait aléatoire l'issue des batailles contre les écumeurs :

29 *Huang Ming jinshi wenbian* 皇明經世文編 (*Recueil de textes sur l'administration de la dynastie Ming*, 1638), comp. Chen Zilong 陳子龍, Pékin, Zhonghua shuju, 1987, chap. 283, p. 2996.

30 *Chouhai tubian* (*Précis de défense maritime*, 1561-1562), *op. cit.*, chap. 12, p. 768.

31 *Ibid.*, chap. 12, p. 766.

[...] l'immensité de l'océan rend extrêmement difficile le combat contre les bandits. Les pirates arrivent avec le vent et la marée quand ceux-ci leur sont favorables et, en conséquence, désavantageux à notre action. N'est-ce pas là une grande difficulté ? Lorsqu'ils repartent, ils profitent également de ces éléments propices. Nous en sommes [réduits] à guetter le moment qui nous sera le plus favorable pour partir à leur poursuite, ce qui nous oblige à les pourchasser toujours plus loin. Les rejoindrons-nous ? Même en admettant que nous y arriverons, il nous sera [ensuite] possible de rentrer avec le vent et la mer contraires ? [...] Les combats navals n'ont pas la même portée que les batailles terrestres³² !

Cette dernière remarque a été reprise par d'autres qui expliquaient que

[la répression] des bandits des montagnes et des pirates était dissemblable, car les premiers disposent de repaires où il est possible de semer le désordre et d'attaquer. Les seconds, au contraire, errent suivant les vents, parcourent facilement mille *li* et leur anéantissement s'avère très malaisé³³.

Yan Zhong 嚴中, un préfet qui semble s'être beaucoup intéressé à ces questions, alla même jusqu'à dire que

[...] ceux qui défendaient l'optique de la défense en mer n'en avaient aucune expérience personnelle, car s'ils en avaient eu une, ils en connaîtraient les difficultés qui entravent sa mise en application et préconiseraient la consolidation du dispositif du littoral, et qu'il s'agissait là d'un principe intangible³⁴.

Les partisans de cette tendance étaient, néanmoins, unanimes pour vanter les mérites de l'ancienne organisation militaire mise en place au début de la dynastie et préconiser le retour à son rétablissement, en particulier celui des avant-postes navals sur les îles au large du continent et la remise en état du service de garde-côte. Leur attention et leurs efforts se concentrèrent ainsi presque exclusivement sur l'entraînement d'une armée terrestre forte et sur la remise en état du système d'alerte le long de la côte. Qi Jiguang 戚繼光 (1528-1588)³⁵ fut l'un de ses plus

32 *Dengtan bijiu* (Les clés des honneurs, 1599), *op. cit.*, chap. 39, p. 704.

33 Xu Xuequ 徐學聚, *Jiajing Dong-Nan ping Wo Tonglu* 嘉靖東南平倭通錄 (Recueil de la pacification des wokou au Sud-Est à l'époque Jiajing), Zhongguo lishi wiliao yanjiu congshu, Shanghai, Shanghai shudian, 1982, p. 13.

34 *Dengtan bijiu* (Les clés des honneurs, 1599), *op. cit.*, chap. 39, p. 706.

35 Qi Jiguang était originaire de la garnison de Dengzhou 登州, au Shandong 山東. Une partie de sa carrière s'est déroulée sur la côte, de 1555 à 1568, où certains de ses subalternes ont également assumé de hautes charges au sein de l'armée. Il fut ensuite muté sur la frontière septentrionale, où il contribua à renforcer la défense (*Ming shi*, vol. 18, j. 212, p. 5610-5617). Il s'agit certainement d'un des généraux les plus vénérés des deux dernières dynasties. Des autels à sa mémoire furent érigés un peu partout le long du littoral, où il soutint avec ses

célèbres défenseurs et travailla de nombreuses années avec Tan Lun : ce dernier prônait les politiques à suivre depuis les bureaux de la haute administration provinciale et centrale ; le premier exécutait sur le terrain les directives ainsi décidées, souvent après les avoir lui-même suggérées. Qi Jiguang, comme Tan Lun, était convaincu de la supériorité des pirates sur les troupes, de même qu'il estimait insuffisantes les connaissances et la formation des équipages. Il commença sa carrière en héritant du statut d'officier de son père en 1544 et quelques dix ans plus tard il occupait son premier poste en relation avec la défense maritime, au Shandong. En 1556, il fut nommé au Zhejiang et travailla sur la côte sud-orientale jusqu'en 1567, c'est-à-dire après le retour de la paix sur le littoral. Ses traités servirent de base à la formation des officiers et des soldats jusqu'à la fin de la dynastie Qing. Bien qu'il ne traitât pas exclusivement des affaires relatives à la protection des rivages, l'auteur y résuma son expérience acquise en matière d'entraînement et de conduite des troupes lorsqu'il eut à lutter contre les *wokou*. Les instructions réservées aux troupes navales, qu'il définit dans son ouvrage *Nouveau traité de règlements militaires*, furent reprises et retranscrites, à la virgule près, dans bon nombre de traités postérieurs portant sur le sujet. Elles constituent vraisemblablement le premier essai de codification de l'organisation et du fonctionnement de la Marine chinoise³⁶.

Qi Jiguang y examinait la formation des unités, les pavillons et les étendards, l'équipage et les responsabilités de chacun de ses membres, le nombre de soldats nécessaire sur chaque navire, les armes utilisées à bord en fonction du type d'embarcation, les ancres, la fabrication des armes, les consignes à respecter par les membres de la flotte et leur entraînement, les ordres d'appareillage, ceux de mouillage, ceux à respecter pendant la navigation nocturne et lors d'un combat, et pour finir l'entraînement à terre des soldats des forces navales. En réalité, il s'agit d'un recueil d'instructions à suivre dans différents cas de figure, avec à chaque fois des précisions sur les sanctions en cas de négligence ou de faute. Fêré d'ordre et de discipline, il accomplit, au cours de son mandat sur le littoral, un réel effort de rationalisation des effectifs, des ouvrages et de l'équipement militaires, vaisseaux et armement des navires compris. Il instaura également un

troupes des combats contre les *wokou*. À son sujet, voir en particulier la collection d'ouvrages qui lui est consacrée, *Qi Jiguang yanjiu zongshu* 戚繼光研究叢書 (*Études sur Qi Jiguang*) éditée par la Zhonghua shuju (Pékin). Parmi les recherches plus anciennes, James F. Millinger, « Ch'i Chi-Kuang Chinese Military Official: A Study of Civil-Military Roles and Relations in the Career of a Sixteenth Century Warrior, Reformer, and Hero », 1968 ; Yan Chongnian (éd.), *Qi Jiguang yanjiu lunji* (*Recueil d'essais sur Qi Jiguang*), Beijing, Zhishi chubanshe, 1990, p. 220-224.

³⁶ Les textes statutaires de la dynastie Ming ne comportent en effet que peu de renseignements à ce sujet, sauf pour l'affectation des navires aux différentes unités stationnées sur le littoral.

entraînement spécifique aux hommes destinés aux vaisseaux, dont la formation de base resta néanmoins équivalente à celle dispensée aux troupes terrestres³⁷. Selon ses préceptes, le maniement des armes constituait le fondement sur lequel reposait la puissance d'une armée. C'est pourquoi l'ensemble des soldats devait s'y astreindre quotidiennement, indépendamment de leur affectation. Comment en effet combattre en mer s'ils ne savaient pas le faire à terre ? Et surtout, si les pirates pénétraient dans l'arrière-pays, comment ne pas abandonner les navires et engager un combat terrestre³⁸ ? Ainsi, en temps ordinaire, les soldats de la flotte s'entraînaient un jour sur deux, en alternant les exercices spécifiques à leur discipline et la formation dispensée à l'ensemble des troupes. Qi Jiguang n'était pas marin, bien qu'il fût originaire de Penglai 蓬萊, une localité située sur la côte septentrionale du Shandong constituant un des maillons du système défensif de cette province ainsi que de la mer Bohai 渤海. Donc, il fut certainement plus à l'aise au cours des opérations continentales, confiant les actions en mer à des officiers expérimentés dans ce domaine. Il laissa néanmoins entendre que la résolution de s'appuyer sur la tactique consistant à consolider la ligne du littoral fut dictée par l'impréparation des forces navales. Le temps manquait pour constituer des unités performantes, sachant combattre à terre et en mer, bien amarénées et connaissant les éléments naturels indispensables pour mener des expéditions au large des côtes. Devant composer avec ce dont l'État-major disposait, la défense terrestre eut la préférence, probablement aussi en raison du coût qu'un tel choix impliquait, beaucoup moins important que celui qu'eut entraîné la reconstitution d'une flotte.

Une situation de déliquescence frappait également les troupes stationnées le long de la côte, ce qui incita certains officiers et fonctionnaires à prendre en compte le troisième volet des mesures envisagées : le « renforcement des dispositifs de défense des villes et des ouvrages fortifiés ». Des hommes tels que Tang Shunzhi et Yu Dayou 俞大猷 (1503-1579)³⁹ estimaient que la lutte contre les *wokou*

37 Les statuts de la dynastie Ming ne préconisaient pas un enseignement particulier pour les soldats de la marine, mais un entraînement en mer avait été prévu dès le premier règne (1368-1398) : - *Ming huiyao* 明會要 (*Recueil des institutions de la dynastie Ming*, 1887), comp. Long Wenbin 龍文彬, Beijing, Zhonghua shuju, 1956, chap. 63, p. 1228. Sous le règne Jiajing 嘉靖 (1522-1562), des notes attestent de son existence, mais aucune information ne nous renseigne sur son contenu.

38 Qi Jiguang, *Jixiao xinshu*, chap. 12, p. 1103.

39 Yu Dayou était originaire de Jinjiang 晉江 (Quanzhou 泉州, Fujian) et passa avec succès l'examen doctoral militaire en 1535. Il est surtout connu pour sa contribution à la lutte contre les *wokou*. Outre d'excellentes capacités de commandement, il avait de bonnes connaissances littéraires. Pour lutter contre les pirates, il privilégiait les combats navals qui avaient l'avantage de tenir les pirates éloignés du continent. Il se fit également l'avocat d'un plus grand usage de l'artillerie (*Ming shi*, vol. 18, j. 212, p. 5601-5608 ; *DMB*, p. 1616-1618).

imposait la mise en pratique de l'ensemble des trois tactiques. S'ils considéraient qu'il était préférable d'arrêter l'ennemi en mer, ils insistaient également sur le fait que le « dispositif côtier protégeait l'arrière-pays et que ce dernier devait soutenir le littoral ». Il fallait, en somme, mobiliser l'ensemble des forces actives de la région pour mener des actions efficaces, civils compris. Ces derniers devaient être entraînés en revitalisant le système traditionnel de quadrillage de la population qui était répartie en « groupes de responsabilité mutuelle » (*baojia* 保甲), dont une des tâches était d'assurer l'auto-défense. Pour de nombreux officiers et fonctionnaires, les habitants ne pouvaient néanmoins avoir qu'un rôle minime lors d'un conflit, car la plupart d'entre eux ne comprenaient en effet rien aux signaux, ni au maniement des armes, mais savaient tout juste prendre la fuite dès l'approche des pirates. Dans l'optique des autorités locales, leur entraînement devait néanmoins servir à mieux coordonner les efforts en cas de crise⁴⁰. En temps de troubles, il était important que les autorités régionales puissent compter sur l'ensemble de la population. Pour cette période, la campagne menée en 1556 par Hu Zongxian contre Xu Hai 徐海⁴¹ constitue certainement l'un des exemples les plus aboutis de parfaite collaboration entre l'administration et l'élite locale. Bien qu'il fût partisan d'une défense en mer, son action montre que la réussite n'est pas seulement le résultat d'une bataille, mais peut-être plus encore le résultat de plusieurs composantes, dont les plus importantes sont la mobilisation d'une région derrière son commandant et l'appui de la cour.

Yu Dayou, tout en étant convaincu de la primauté de la défense en mer, l'idéal étant pour lui de pouvoir arrêter l'ennemi au tout début de son action, œuvra pour rétablir un dispositif dans lequel les différentes unités devaient pouvoir soutenir leurs efforts respectifs. Pour cela, il était nécessaire de restaurer une certaine solidarité entre les troupes qui avaient tendance à ne s'occuper que de leur propre sécurité sans s'inquiéter de ce qui se passait dans leur voisinage, selon les propos de Tang Shunzhi :

[...] la surveillance et la défense du littoral doit être menée à partir de fortifications. Lorsque par chance, l'ennemi repart aussitôt, cela signifie que [les

40 Yu Dayou 俞大猷, *Zhengqi tang ji* 正氣堂集 (*Recueil de la salle de la droiture*), chap. 7.

41 Xu Hai était à l'origine un moine bouddhiste. Il rejoignit vers 1551 son oncle, un marchand trafiquant avec le Japon. Ses premiers raids sur le continent auraient été menés à l'instigation du daimyô Ōsumi après que son oncle n'eut pas honoré ses dettes auprès de celui-ci. À son sujet, se reporter à l'étude de Charles Hucker, « Hu Tsung-hsien's Campaign Against Hsü Hai, 1556 », dans Frank A. Kierman and John K. Fairbank, *Chinese ways in warfare*, Harvard East Asian Series, 74, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1974, p. 99-104 ; Mao Kun 茅坤, *Xu Hai benmo* 徐海本末 (*Vie et mort de Xu Hai*, 1560), dans *Biji xiaoshuo daguan congkan*, Taipei, Xinxing shuju, 1960-1970, ce 4, p. 2389-2397.

officiers et les soldats] concernés ne risquent pas d'être blâmés et ne se soucieront pas de ce qui advient dans l'arrière-pays. Le personnel rattaché à la défense de ces dernières régions ne se comporte pas différemment. S'il a le bonheur d'être affecté dans une localité où les pirates ne s'aventurent pas, rien ne l'obligera à prêter main-forte à ces condisciples de la côte⁴².

Cette indifférence est attestée par de nombreux écrits relatifs à l'organisation de l'armée. À cela s'ajoutait probablement aussi la rivalité entre les différentes unités : arrêter des pirates dans des eaux relevant des prérogatives d'un autre bataillon, c'était encourir le risque de se voir dessaisir des mérites de l'opération par d'autres pouvant faire parvenir la nouvelle à la cour, avant que les véritables auteurs de l'exploit n'aient eu le temps de retourner à leur base rapporter les événements.

184

Nous avons exposé ici les représentations que l'élite et les gouvernants du milieu du XVI^e siècle se faisaient de la nécessité d'assurer la souveraineté étatique sur l'espace maritime et de disposer d'une marine à la hauteur de cette tâche. Les écrits des officiers, des fonctionnaires et des différents conseillers qui participèrent aux événements de cette période laissent transparaître la volonté de retrouver la puissance navale qui fut celle de leur pays encore au début de la dynastie Ming. Parmi eux, certains furent également sensibles aux changements qui commençaient à se profiler dans les mers de Chine et les enjeux qu'ils impliquaient. Il s'en trouva ainsi qui, tout en soutenant la réorganisation et l'action de l'armée sur le littoral, conseillèrent d'abandonner les mesures relatives à la « prohibition maritime » (*haijin*), afin de permettre le développement économique du littoral. Ils considéraient d'ailleurs cette politique comme responsable de l'essor de la piraterie ; ils suggérèrent alors de libéraliser quelque peu l'accès aux échanges marchands et d'établir des douanes, dont un premier bureau fut effectivement ouvert au Fujian en 1567. Ces propositions allaient probablement de pair avec l'espoir de disposer à nouveau d'une flotte aguerrie et performante. Y crurent-ils vraiment ? Les impératifs géostratégiques de la Chine étaient, depuis le milieu du XV^e siècle, de nouveau portés sur la frontière septentrionale, dont la défense absorbait la plus grande part du budget militaire. C'est certainement en partie pour cette raison que leurs propos sont empreints de modération et que leurs suggestions apparaissent très mesurées. Il fut surtout question de revenir au dispositif mis en place par Zhu Yuanzhang à son

42 Tang Shunzhi 唐順之, Tang Jingchuan xiansheng gong wenji 唐荆川先生公文集 (*Recueil d'écrits littéraires de M. Tang Jingchuan*), dans Siku quanshu 四庫全書 (Bibliothèque complète en quatre sections), vol. 1276, chap. 2.

avènement au trône et qui leur semblait apte, après y avoir apporté quelques modifications, à garantir la sécurité sur le front marin. Il s'agissait, en fin de compte, de disposer à nouveau d'une force navale de dissuasion.

